



**En donnant sa version des faits dans ce différend qui l'oppose à sa soeur cadette, le candidat à l'élection présidentielle annonce qu'il ne se laissera pas faire.**

Quartier Bastos à Yaoundé. Jeudi 14 juin dernier en matinée, la résidence de Akere Muna située en face de celle du Délégué général à la Sûreté nationale (Dgsn), Martin Mbarga Nguelé, grouille de monde. Ce sont en majorité des hommes de médias venus entendre, dans le cadre d'un point de presse, la part de vérité de l'ancien bâtonnier dans l'affaire de succession au sein de la famille de feu Solomon Tandeng Muna, ancien président de l'Assemblée nationale.

Ceci, quelques jours après le verdict rendu par le Tribunal de première instance (Tpi) de Douala-Bonanjo, qui a donné gain de cause à Ama Tutu Muna, ex-ministre des Arts et de la Culture (Minac), par ailleurs membre de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (Cnpbm). Akere Muna était pour la circonstance accompagné de ses frères dont le chef de famille Bernard Muna.

Face aux journalistes, Akere Muna affiche une mine grave et convoque un document qui retrace l'affaire pour essayer de démêler les chevaux. « Le mémo » renferme les faits et tous les éclairages juridiques sur les procédures judiciaires engagées par Ama Tutu Muna contre lui et les cohéritiers de la succession. Mais celui qui est candidat à la candidature à l'élection présidentielle d'octobre prochain ne s'entoure pas de formules pour déclarer qu'il s'agit

d'«une affaire purement politique qui défie toutes les règles de droit».

Akere Muna se dit victime d'une cabale du pouvoir qui vise à discréditer sa candidature. Procès politique L'avocat pointe tout d'abord la «célérité dans l'instruction de ces procédures exposant au grand jour l'instrumentalisation de la justice» puis, ajoute que la succession au sein la famille dont il fait l'objet a des visées «plus politiques que juridiques». «Pourquoi je dis que c'est une affaire politique, pose Akere Muna avant d'expliquer : le ministre Esso (ministre de la Justice et garde des sceaux, Ndlr) a déjà écrit trois fois au ministère des Finances pour demander si mes honoraires ont été payés. En quoi ça le regarde ?», s'interroge-t-il. Honoraires qu'il est sensé percevoir dans des affaires qu'il défend. «Le président de la Cour d'appel est chargé de fouiller cette décision (dans l'affaire qui l'oppose à sa soeur, Ndlr) et le greffier a mis presque toute la nuit à chercher la décision qu'il ne trouve pas», rapporte l'ancien bâtonnier.

Le juge finira par dire simplement au conseil de Akere Muna : «dis à ton patron de retirer sa candidature sinon, ça va chauffer». Le candidat déclaré à la prochaine présidentielle sous la bannière du «Mouvement Now» en est convaincu, «le ministre de la Justice est concerné, et c'est lui qui est derrière cette affaire». Akere Muna va dire : «Je suis un candidat déclaré à la présidentielle.

Le ministre de la Justice bat campagne pour un autre candidat. Si je suis emprisonné, je suis disqualifié pour gagner la présidentielle». Et d'ajouter : «[...] Systématiquement tous les dossiers que j'ai à Douala maintenant je les perds», avant de conclure : «On n'a pas un système judiciaire. On a une institution ou un département ministériel qui est instrumentalisé et usé au gré des uns et des autres».

La succession sur le jugement d'hérédité au sein de la famille Muna est donc «une affaire purement politique qui défie toutes les règles de droit». Cette conclusion va ouvrir une parenthèse sur l'attitude du garde des sceaux, lors d'une réunion que voulait organiser l'ancien bâtonnier Bernard Muna, avec des avocats concernant la crise anglophone. Laurent Esso d'après Akere Muna, aurait dit :Je suis une institution, je ne me déplace pas». Dit autrement, il commande toutes les juridictions, «le judiciaire, c'est lui, [...] le coordonnateur du Rdpc (Rassemblement démocratique du peuple camerounais, Ndlr) dans le Littoral. Il affirme que le judiciaire soutient la candidature du président Paul Biya», explique Akere Muna.

Cependant, il avertit : «Mes détracteurs c'est clair, ils vont vivre le tsunami de leur vie ici au Cameroun et ailleurs. Ils vont voir de quoi je suis capable dans ce monde. Je suis dans ce métier depuis 22 ans. Je leur rappelle que j'ai fait 22 ans à Transparency International. Tous ces gens, je connais leurs dossiers. Si c'est par là qu'ils veulent qu'on passe, on va y passer. Je suis prêt». Secrets de famille Pour ce qui est de sa soeur Ama Tutu Muna dont il dit qu'elle est instrumentalisée par ses détracteurs, l'ancien président de Transparency International Cameroon est revenu sur sa convocation au Secrétariat d'Etat à la défense (Sed). Il rapporte cet épisode.

Il doit être entendu au Sed, mais obtient des autorités une autorisation à d'abord assister à une conférence à laquelle il est invité en Afrique du Sud. Ama Tutu Muna l'appelle alors, trois fois, pendant qu'il est hors du pays pour le presser de ne pas revenir. «Ne rentre pas ! C'est

mauvais ! Ils vont t'arrêter ! C'est la torture ! Ne tente même pas de rentrer !», le prie-t-elle. Akere défend ainsi que sa soeur lui transmettait les «avertissements qu'on lui a donnés». «Sa seule idée, c'était de me pousser à la fuite pour qu'on dise que si je n'ai rien fait, pourquoi je fuis». Il conclut alors : «Je suis bien rentré. Je suis allé au Sed et j'en suis sorti». L'ancien bâtonnier va également révéler les périodes dures vécues par sa soeur cadette après sa sortie du gouvernement le 02 octobre 2015.

Quand elle sort du gouvernement, elle est auditée et je suis obligé de décaisser presque 60 millions Fcfa pour verser au Trésor public, parce qu'elle avait des trous financiers. [...] il y a un audit qui a été demandé par le ministre actuel qui a écrit à la présidence de manière à ce qu'il y ait un audit», relate Akere Muna. En rappel, Akere Muna est aux prises avec sa soeur cadette Ama Tutu Muna, dans le cadre du jugement d'hérédité, et accusé par elle pour «des faits constitutifs de déclarations mensongères, dissimulation de procédure, faux et usage de faux en écriture privée ou de commerce».

Le 25ème anniversaire de la mort de leur maman correspond au 26 juin prochain. Cette date coïncide avec la tenue de la prochaine audience. Après celle du 29 mai dernier, qui a ouvert la succession querellée au sein de la famille de feu Solomon Tandeng Muna. Les dés sont jetés. Et la bataille s'annonce longue.

© **Quotidien Mutations**

---